

Blois, le 02 novembre 2020

SESSION DU LUNDI 02 NOVEMBRE ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

Ce lundi 02 novembre 2020, Nicolas Perruchot, Président du conseil départemental de Loir-et-Cher, a réuni l'Assemblée départementale pour débattre sur les orientations budgétaires 2021. Des orientations qui s'inscrivent dans un contexte économique national très incertain et sans précédent. Pour autant, le projet de budget 2021 sera ambitieux et respectera les engagements pris. Afin de l'équilibrer, la collectivité s'appuyera certainement sur un recours à l'emprunt et de fait, sur une diminution de la capacité de désendettement de la collectivité.

Pour Nicolas Perruchot, Président du conseil départemental de Loir-et-Cher :

« Si l'exercice 2020 actera des dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire, les projections actuelles donnent un atterrissage, une fois les «dépenses covid-19» retraitées, permettant une évolution des dépenses réelles de fonctionnement toujours en dessous du seuil de 1,2 %.

À ce jour, pour les exercices 2021 et suivants, aucun dispositif de contractualisation n'a été évoqué par le Gouvernement. Malgré des perspectives incertaines, l'esquisse de notre budget primitif 2021 permet de maintenir les ambitions portées dans notre projet de mandat « Loir-et-Cher 2021 » : mieux servir et accompagner les Loir-et-Chériens, innover dans nos politiques sociales, soutenir la ruralité et investir pour l'avenir.

Ce projet de budget 2021 sera encore une fois ambitieux, encore plus peut-être en ces temps difficiles où il est du devoir de la sphère publique de favoriser les conditions propices au soutien de notre territoire. L'équilibre de notre budget 2021 devra probablement s'appuyer sur un recours plus prononcé à l'emprunt et sur une dégradation mesurée, mais inévitable, de notre capacité de désendettement. C'est au final les Loir-et-Chériens qui bénéficieront de services de proximité et d'infrastructures numériques, éducatives et routières à la hauteur de leurs attentes. ».

I / LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 346,3 millions d'euros

Selon les hypothèses retenues pour les orientations budgétaires, les recettes de fonctionnement devraient être en légère diminution de 0,5 % par rapport au budget primitif 2020.

La Dotation Globale de Fonctionnement est stable à 49,4 millions d'euros, la fiscalité directe (Tva à compter de 2021) est envisagée à 85,7 millions d'euros, les droits de mutation sont estimés à 32 millions d'euros (en diminution de 7,8% par rapport au budget primitif 2020); la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est en diminution de 23,1% soit 14 millions d'euros.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

II / LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 327 millions d'euros

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 327 millions d'euros soit une évolution de + 2,4 % par rapport au budget primitif 2020.

Cette évolution est la conséquence directe de l'impact financier de la crise sanitaire alors même que les mesures issues de « Contrat 2021 » continuent d'être mises en œuvre. Ces mesures d'optimisation de nos dépenses, votées le 6 juillet 2018 dans le cadre de la démarche « contrat 2021 », constituant le fil rouge des orientations budgétaires.

A noter, ce sont les politiques sociales qui mobilisent des crédits supplémentaires du fait notamment de l'augmentation du nombre de bénéficiaire du RSA.

Les dépenses de fonctionnement au titre des solidarités progressent de + 3,6 % par rapport au budget primitif 2020.

Les orientations budgétaires 2021 montrent la réactivité du département mais aussi le dynamisme de la collectivité en matière de politiques de solidarités. Le département de Loir-et-Cher s'inscrit comme pilote ou précurseur dans de nombreuses démarches de contractualisation et d'expérimentation conduites au niveau national.

En matière de ressources humaines, **les dépenses de personnel** restent sur un niveau identique à 2020 et 2019 traduisant une volonté constante de maîtrise de la masse salariale.

La contribution du département au SDIS 41 progressera de 1,1 % (16,4 millions d'euros), ce qui s'inscrit dans la lignée de l'augmentation pratiquée entre 2019 et 2020.

III / LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 55,9 MILLIONS D'EUROS

Dans ses orientations budgétaires, le département prévoit, en 2021, d'investir 55,9 millions d'euros, dépassant ainsi l'objectif des 50 millions d'euros. Cette programmation pluriannuelle des investissements (PPI), plus importante, va permettre de répondre à la crise et de soutenir l'économie. Cet effort d'équipement et de modernisation des infrastructures du département se déclinera selon de grandes priorités :

- l'innovation en matière de numérique avec l'étude et le déploiement de plusieurs projets ambitieux (amélioration et création des services en ligne pour la population, équipement informatique des collèges, aménagement numérique des structures départementales, etc.),
- la poursuite de la modernisation des collèges (plus de 8,8 millions d'euros) avec les travaux d'agrandissement et de restructuration – particulièrement ceux de Saint-Laurent-Nouan, de Bracieux et de Neung-sur-Beuvron,

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- l'entretien et la modernisation des infrastructures routières (plus de 20 millions d'euros) avec notamment des opérations de sécurisation et la mise en oeuvre du schéma directeur cyclable départemental,
- l'accompagnement des projets sur le territoire pour environ 12,7 millions d'euros dont la dotation départementale d'aménagement durable (DDAD) pour 1 million d'euros et la dotation de solidarité rurale (DSR) avec une enveloppe de 5,5 millions d'euros.

IV / LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 8 millions d'euros

Les recettes d'investissement sont en diminution de 10 % par rapport au budget primitif 2020. Toutefois, un ajustement à la hausse interviendra en cours d'année prochaine afin de prendre en compte la part variable de la dotation de soutien à l'investissement local des départements.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12